

AnKo_24.11_élève

clu



SUJET 2

Est-ce que le travail, c'est le bonheur ?

Selon le baromètre du bonheur au travail, 69% des salariés sont heureux au bureau. Un chiffre nettement en baisse par rapport à l'année dernière.

Les Français heureux au travail...mais moins qu'avant. Selon le baromètre du bonheur au travail réalisé par *20minutes.fr* et *En Ligne Pour l'Emploi*, 69% des salariés sont contents de prendre chaque matin le chemin du bureau. Un bon score mais bien inférieur à celui de l'année dernière où 77% des salariés français affirmaient être satisfaits professionnellement.

Les collègues restent, pour près de 80% des personnes interrogées, ce qui les rend le plus heureux dans leur sphère professionnelle. Viennent ensuite les choses qu'ils apprennent au travail (77%) et le contenu de leurs tâches et leurs missions (74%).

Mais le baromètre reflète également les conséquences de la crise. Plus de la moitié des salariés ont le sentiment que leur charge et leur rythme de travail ne cessent d'augmenter. Le stress gâche également la vie professionnelle de 30% des salariés.

D'après lexpress.fr

► EXERCICE 1 Comprendre un texte informatif ou argumentatif 9 points

Dans un magazine d'actualité francophone, vous lisez un article sur le téléphone portable à l'école.

L'interdiction du téléphone portable au collège

Selon une étude, les élèves qui fréquentent des écoles où le téléphone est interdit ont de meilleurs résultats que les autres. Dernièrement, le ministre de l'éducation nationale a souhaité durcir l'interdiction des téléphones portables au collège qui existe déjà, mais qui, en pratique, n'est pas suffisamment appliquée parce qu'aucune sanction n'est prévue.

On semble oublier que le personnel en milieu scolaire applique déjà cette mesure, comme le rappelle Lysiane Gervais, secrétaire nationale du SNPDEN-Unsa* : « Dans 97 % des collèges, l'utilisation du portable est interdite. Cela fonctionne plus ou moins bien. Si un élève utilise son téléphone ou s'il sonne en cours, l'appareil est confisqué et remis aux parents ». Elle ajoute qu'une interdiction totale est « impossible à gérer. Quand on est sur le terrain, on s'en rend bien compte. »

De plus, les élèves ont des téléphones portables au collège car ils sont équipés par leurs parents qui veulent pouvoir joindre leur enfant après la classe, parce que ça les rassure. Selon le responsable d'une fédération de parents d'élèves, il y aurait autant de parents favorables à l'interdiction des téléphones portables qu'à leur autorisation. C'est pourquoi les modalités de cette interdiction doivent être discutées avec les familles.

Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT*, juge cette nouvelle interdiction inutile. « Ajouter de l'interdiction à l'interdiction ne dit pas comment on règle le problème. Tous les collèges ne sont pas équipés de casiers ». Cela nécessite des équipements et suffisamment de place. « L'autre élément est que certains enseignants développent un usage pédagogique des outils numériques. Un autre inconvénient à cette interdiction est le risque de priver les adolescents d'un apprentissage sur l'utilisation raisonnée d'Internet et des réseaux sociaux. Les enseignants font réfléchir leurs élèves quant à leur utilisation du numérique, aux conséquences de ce qu'ils y écrivent, au droit à l'image et au respect de l'autre. Les outils numériques contribuent à la formation des élèves. On aurait préféré une réflexion collective sur la place du numérique à l'école plutôt que de découvrir que le sujet serait à nouveau relancé, sans dialogue. Le ministère devrait ouvrir le débat à tous les acteurs de l'école. »

Pour certains enseignants, le débat dépasse celui de l'école : « Je parle des écrans avec les ados, je valorise la lecture de livres, mais le véritable problème c'est ce qui se passe à la maison » s'inquiète Jean-Thomas Giovannoni, professeur d'anglais, qui a lui-même grandi sans télévision. « Il faut que les parents apprennent à leurs enfants à garder une distance avec les écrans. »

D'après Céline HUSSONNOIS-ALAYA, www.bmftv.com

* SNPDEN-Unsa : syndicat de l'éducation nationale.

* Sgen-CFDT : syndicat de l'éducation nationale.

- 1 Une enquête montre que l'usage du téléphone portable à l'école a des conséquences négatives sur... 1 point
A la concentration
B le niveau scolaire ... des jeunes.
C les relations sociales

- 2 Selon Lysiane Gervais, dans l'intérêt des jeunes, il faudrait... 2,5 points
A autoriser pleinement
B tolérer sous conditions ... le téléphone à l'école.
C interdire complètement

- 3 Les parents seraient... 2,5 points
A très opposés à
B plutôt partagés sur ... l'utilisation du téléphone par les élèves à l'école.
C globalement favorables à

- 4 Pour Catherine Nave-Bekhti, interdire le portable à l'école est difficile par manque... 1 point
A de personnel.
B de volonté politique.
C de moyens matériels.

- 5 Selon Catherine Nave-Bekhti, interdire le portable à l'école... 0,5 point
A serait un obstacle aux libertés individuelles.
B priverait les élèves d'une éducation aux usages d'Internet.
C empêcherait les élèves de développer des relations sociales.

- 6 Pour Catherine Nave-Bekhti, la question du numérique à l'école est... 1 point
A peu discutée.
B déjà dépassée.
C trop médiatisée.

- 7 Pour Jean-Thomas Giovannoni, la question de l'usage du téléphone chez les jeunes relève principalement de la responsabilité... 0,5 point
A de l'école.
B de la famille.
C des jeunes eux-mêmes.

